

COALITION EURO-MEDITERRANENNE CONTRE LES DISPARITIONS FORCEES

Pour la vérité sur les disparitions forcées en Algérie et au Liban Droits de l'Homme et accords d'association UE/ Algérie et UE/ Liban

Le Liban et l'Algérie s'appêtent à signer avec l'Union européenne des accords d'association qui comprennent une clause engageant les Etats au respect des droits de l'Homme (art.2).

La coalition euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées, née à l'occasion de la première rencontre Rencontre euro-méditerranéenne des familles de disparus organisée par la FIDH en février 2000, appelle l'UE, l'Algérie et le Liban à garantir que cette clause soit utilisée comme un outil de protection et de promotion des droits de l'Homme. La coalition demande à l'Algérie et au Liban d'ordonner de véritables enquêtes sur les disparitions et de cesser d'en protéger les responsables et de réprimer les initiatives visant à connaître la vérité.

Les familles de ces disparus, solidaires au sein de la Coalition euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées ont décidé de se réunir en Espagne dès le 20 Avril, entourées d'avocats et de juristes experts en droit international, pour un colloque ayant pour thème :« Pouvoirs publics et disparitions forcées en Algérie et au Liban ».

Leurs travaux seront clos, à Valence, par une

CONFERENCE DE PRESSE Lundi 22 Avril à 11h Parlement, Valence, Espagne

ALGERIE : 7200 disparus et des défenseurs des droits de l'homme poursuivis pour avoir réclamé des enquêtes

Depuis l'arrêt du processus électoral en Algérie, en 1992, le pays traverse une période caractérisée par la violence terroriste et des violations flagrantes, massives et systématiques des droits de l'Homme. Dès 1992, des personnes ont été enlevées et ont disparu. La responsabilité des forces de sécurité n'est plus à prouver.

Selon les estimations les plus basses, 7200 personnes au moins ont disparu en Algérie ces dix dernières années.

Dans le climat d'impunité qui prévaut en Algérie, non seulement les auteurs de violations des droits de l'Homme ne sont pas inquiétés, mais ce sont les défenseurs des droits de l'Homme eux-même, qui réclament des enquêtes, qui se trouvent poursuivis par la justice.

LIBAN : 17000 disparus et les exactions libanaises, israéliennes et syriennes passées sous silence.

Entre 1975 et aujourd'hui, plus de 17000 citoyens libanais ont disparu, enlevés par les milices libanaises, ou les armées israélienne et syrienne. Plusieurs centaines d'entre eux ont été transférés dans les prisons syriennes, où, d'après les témoignages de détenus libérés, au moins 200 seraient toujours détenus.

Au moins 12 citoyens libanais sont détenus illégalement en Israël, après avoir été enlevés au Liban.

Plusieurs milliers de disparus libanais auraient été exécutés en territoire libanais, syrien et israélien, aucune enquête n'a jamais été menée.

Les autorités libanaises ont ordonné une commission d'enquête officielle qui, après avoir entendu les familles des disparus, refuse de rendre des conclusions...

Contact presse : Nassera Dutour, coordinatrice de la Coalition contre les disparitions forcées,
+33 6 13 07 29 13.

Coalition euro-méditerranéenne contres les disparitions forcées
s/c Génériques, 34 rue Citeaux
75012 – Paris France

PORTRAITS

Wadad HALWANI :

Présidente du Comité des parents des personnes enlevées et disparues au Liban

« L'une des plus graves conséquences de la guerre au Liban a été la disparition de milliers de personnes. L'Homme est devenu dans mon pays un pion aux mains des antagonistes servant à attiser encore plus le feu de la guerre. »

extrait du témoignage de Wadad HALWANI

Wadad Halwani représente le « Comité des parents des personnes enlevées et disparues au Liban ». Son mari, Adnane Halwani, a été enlevé à Beyrouth en 1982, par des hommes armés, qui ont dit l'emmenner « pour interrogatoire ». Il n'est jamais revenu. C'est au cours de ses recherches pour retrouver son mari que Wadad Halwani a rencontré des centaines d'autres familles de personnes enlevées, qui l'ont conduite à constituer le "Comité des parents des personnes enlevées et disparues au Liban", qui réclame inlassablement depuis 1982 qu'une enquête impartiale soit menée sur le sort des disparus.

Sonia EID :

Porte-Parole du Comité des familles de détenus libanais en Syrie.

« ... qu'il nous soit permis d'insister au près de vous: l'angoisse qui étreint les parents des détenus, vous la devinez... en saisissant ce qu'elle peut être, lorsqu'un fils est depuis 5, 7 voir 15 ans en train de subir une captivité inhumaine, au secret... et que les rares informations qui nous parviennent par d'anciens détenus nous indiquent, la plupart du temps, le très mauvais état de santé de nos enfants. »

extrait d'une lettre adressée par Sonia EID au Président français Jacques CHIRAC

Sonia EID représente le « Comité des familles de détenus libanais en Syrie », né en 1997 au Liban, qui regroupe des dizaines de familles qui savent que leurs proches enlevés au Liban ont été extradés vers les prisons syriennes. Son fils, Jihad Georges EID a été enlevé en 1990, à l'âge de 20 ans, par les troupes syriennes. Il a été placé en détention, au secret, en Syrie. Sa mère n'a eu le droit de lui rendre visite qu'une seule fois sur son lieu de détention, peu après son enlèvement. Elle a appris par des détenus libérés qu'il avait été amputé d'une jambe au cours de sa détention. Les autorités syriennes et libanaises nient cette extradition illégale, les services de renseignements font pression sur la famille pour qu'elle cesse de rechercher, avec les autres familles, des explications sur la situation actuelle des Libanais détenus et disparus en Syrie.